

Déclaration du général de Gaulle à la Conférence interalliée de Saint-James, 12 janvier 1942

Les représentants des gouvernements de neuf pays de l'Europe dont les territoires ont été envahis par l'Axe se sont réunis en conférence au palais de Saint-James à Londres et ont décidé à l'unanimité de « veiller à ce que les coupables et les responsables des violences commises à l'égard de la population civile, au mépris des lois internationales, soient recherchés, livrés à la justice et jugés , et que les sentences prononcées soient exécutées.

« Le Comité national français approuve d'autant plus la déclaration commune, dont le général Sikorski a bien voulu donner lecture, que la France a été, en l'espace de soixante-dix années, envahie trois fois par l'Allemagne et a subi de ce fait, à trois reprises en moins d'un siècle, les atrocités qui accompagnent inévitablement toute occupation germanique.

Mais, à mesure que s'accroissait la puissance du Reich, augmentait l'ampleur et la violence de ces atrocités. Aujourd'hui, nos ennemis sont parvenus à faire régner sur l'Europe un régime de terreur plus effroyable que celui qui fut installé par les hordes barbares au printemps du Moyen Age, en mettant toute leur science au service de leur férocité.

En signant aujourd'hui cette déclaration commune, nous entendons, ainsi que tous les autres représentants des pays occupés, proclamer solennellement que l'Allemagne est la seule responsable du déclenchement de cette guerre et qu'elle partage avec ses alliés et ses complices la responsabilité de toutes les atrocités qui en découlent. Manifestons notre ferme intention de travailler à ce que tous les coupables ne puissent pas éluder, comme ils le firent après les deux autres guerres, le châtement mérité ».